



## LYCEES EDUCATION PRIORITAIRE

### Appel de l'intersyndicale académique (6 octobre 2016)

**SNES-FSU, CGT Educ'action, Sud Education, SNETAA FO, SN FO LC, SGEN CFDT, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SE-UNSA, CNT-SO, SIAES-FAEN**

Le Ministère de l'Education nationale a laissé sans réponse la question de la place des lycées professionnels, généraux et technologiques : le dispositif transitoire touchera à sa fin en 2017 et la liste des lycées de l'Education prioritaire n'est pas parue.

Face à cette situation, la mobilisation des personnels a débuté en Région parisienne, dans l'académie de Versailles notamment, sur une base intersyndicale. Il est urgent d'agir dans notre Académie pour favoriser aussi la convergence la plus large des personnels dans l'action.

Il y a urgence à mettre en œuvre un politique ambitieuse de réduction des inégalités scolaires favorisant la réussite de toutes et tous en lycée et lycée professionnel. Les collégiens issus de l'Education prioritaire ont le droit de poursuivre leur scolarité dans des lycées généraux, technologiques ou professionnels de l'Education prioritaire.

Il y a urgence à reconnaître la spécificité de l'enseignement dans les lycées de l'Education prioritaire, en terme de besoins des élèves et de conditions de travail des enseignants.

C'est pourquoi le Ministère doit ouvrir immédiatement le chantier de la politique d'Education prioritaire en direction des lycéens et garantir sans plus de délai le classement des lycées professionnels, généraux et technologiques, qui le requièrent, en Education prioritaire sur la base de critères nationaux transparents, tenant compte des spécificités des LGT et LP, notamment les critères sociaux mais aussi la proportion des élèves entrant en seconde en provenance de collèges REP/REP +.

**Aucune sortie de lycée ou LP relevant de l'Education prioritaire ne saurait être acceptée.**

**L'INTERSYNDICALE se REUNIRA le LUNDI 17 OCTOBRE à 17 heures 30 au local de Solidaires pour faire le bilan des remontées des établissements et proposer en conséquence un plan d'action. L'intersyndicale ORGANISERA une ASSEMBLEE GENERALE le lundi 7 novembre à 17 heures pour mobiliser largement et réussir les mobilisations à venir.**

L'intersyndicale invite l'ensemble des personnels des lycées et lycées professionnels de l'Education prioritaire à prendre part à la mobilisation sur la base des revendications suivantes :

- ➔ Elaboration, dans la concertation, de cartes des lycées, des LP, de l'Education prioritaire.
- ➔ Attribution d'un label de classement en « Education prioritaire » donnant lieu à une dotation spécifique garantissant à la fois **une réduction significative des effectifs par classe**, tenant compte des besoins spécifiques des publics accueillis et de leurs filières de formation en LGT ou en LP, et les moyens nécessaires à la mise en place de dédoublements en volume conséquent.
- ➔ Attribution de l'indemnité REP et maintien des droits aux bonifications de carrière (hors-classe, classe exceptionnelle) et aux bonifications pour mutations.
- ➔ Extension de l'indemnité REP à tous les personnels en exercice, notamment de vie scolaire (AED, AESH...).

Le Ministère doit ouvrir ce chantier. Cela ne se fera pas sans une mobilisation massive et durable des personnels avec le soutien des élèves et de leurs familles. C'est le moment que cette mobilisation s'engage dans notre Académie aussi.

L'intersyndicale appelle à construire cette mobilisation. D'ores et déjà, l'intersyndicale appelle les personnels à se réunir dans leur établissement afin de définir les modalités d'action capables de rassembler le plus largement possible et permettant de parvenir à une mobilisation massive. Elle s'engage pour favoriser cette mobilisation, y compris par l'arrêt de travail, pour l'avenir de l'EP en lycée et LP. Elle considère notamment qu'il importe que les collègues se déterminent sur le recours à la grève en novembre dans les établissements concernés.